



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Chef d'équipe aménagement-finitions

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	1/28

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi	9
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	13
Fiche compétences transversales de l'emploi	23
Glossaire du REAC.....	25

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	3/28

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel « Chef d'équipe aménagement finitions » conserve la même configuration en deux activités types de la version précédente (arrêté du 16/06/2016). La répartition des compétences est remaniée et celles-ci sont actualisées pour intégrer les évolutions de l'emploi.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Le travail de réingénierie s'appuie sur l'activité de veille et l'enquête menée par le bureau d'études de l'AFPA. L'analyse du retour des enquêtes d'un panel d'entreprises de toutes tailles et réparties sur tout le territoire national, permet d'affiner la vision d'une volonté de changement dans la structuration des compétences de l'emploi sans remettre en question les aspects traditionnels du métier qui sont la réalisation technique d'ouvrages de sa spécialité.

Suite aux constats suivants :

Le chef d'équipe aménagement-finitions n'est pas un généraliste du secteur, il est un spécialiste dans son métier, sur l'une des trois spécialités suivantes de l'aménagement finitions :

Plaquiste

Peintre en bâtiment

Façadier peintre

Le travail de préparation et de la réalisation s'est considérablement accru et complexifié suite aux évolutions technologiques, réglementaires et environnementales.

En qualité de manager de proximité, le chef d'équipe aménagement finitions occupe un poste d'interface et de relais entre sa hiérarchie (qui définit la stratégie de l'entreprise), l'équipe qu'il accompagne au quotidien et les différents protagonistes présents sur le chantier (autres entreprises, clients, voisinages, etc.).

Nonobstant que le Chef d'équipe aménagement finitions reste essentiellement rattaché à la production sur le terrain, il doit posséder des compétences d'organisation de chantier et de management d'équipe pour s'adapter aux évolutions organisationnelles impulsées par sa hiérarchie dans l'objectif d'une production optimale de son équipe. Il en découle les deux activités types de l'emploi suivantes :

La première activité-type s'intitule « Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement finitions » et réunit des fonctions techniques (organiser, réaliser et relever au quotidien les travaux de son équipe).

La deuxième activité-type s'intitule « Mener son équipe sur un chantier » et intègre des fonctions managériales (communiquer et animer son équipe), pour maintenir tant en interne qu'en externe un climat favorable au bon déroulement du chantier.

Liste des activités

Ancien TP : Chef d'équipe aménagement-finitions

Activités :

- Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.
- Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.

Nouveau TP : Chef d'équipe aménagement-finitions

Activités :

- Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions
- Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	5/28

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions	1	Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions
		2	Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions
		3	Relever la production journalière de l'équipe
2	Mener son équipe sur un chantier de bâtiment	4	Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
		5	Animer son équipe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	6/28

FICHE EMPLOI TYPE

Chef d'équipe aménagement-finitions

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le chef d'équipe aménagement finitions est un ouvrier hautement qualifié sur les métiers de plaquiste, de peintre en bâtiment, ou de façadier peintre qui en complément à ses activités de compagnon, assure le premier niveau d'encadrement de chantier d'une équipe de deux à huit ouvriers professionnels de sa spécialité. Dans la limite de ses responsabilités, du cadre des réglementations et des procédures internes à l'entreprise, il manage son équipe pour la réalisation journalière d'ouvrages.

A cette fin, il prépare, organise, encadre, anime et contrôle les travaux journaliers de l'équipe. Avant toute intervention sur différents supports, il doit prendre connaissance, par l'intermédiaire de son hiérarchique, de la nature et de la composition de ces derniers, afin d'être informé de la présence éventuelle d'amiante.

Il participe à la réalisation des travaux et accomplit les tâches les plus complexes de son métier. Il prend en compte les critères liés au respect de l'environnement des bâtiments et assure la gestion des interfaces techniques avec les autres lots. Il veille à la bonne application des réglementations sur le tri et le stockage des déchets. En fin de journée, il rend compte de la production de l'équipe à son hiérarchique. Il utilise les outils numériques pour extraire des informations et communiquer.

Le chef d'équipe aménagement finitions travaille sur des chantiers de construction neuve ou en réhabilitation à l'intérieur de locaux clos et couverts, et à l'extérieur en plein air pour les activités sur les façades.

Les chantiers peuvent être éloignés du siège de l'entreprise. Les horaires sont réguliers, le rythme de travail est conditionné par des impératifs techniques et le respect des délais.

Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Entreprises artisanales ;

Moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finitions ;

Entreprises de travail temporaire ;

Services d'entretien de sociétés et de services publics.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Maître ouvrier ;

Chef d'équipe.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :

Dans le cas où l'employeur souhaiterait affecter ce professionnel sur un chantier dont les sols sont reconnus amiantifères, ou à des travaux de retrait, ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante, ou à toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante, il devra au préalable s'assurer que ce dernier a été formé et évalué conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Le Certificat de Compétences Professionnelles « Mener son équipe sur un chantier de bâtiment » est commun avec celui du titre professionnel Chef d'équipe gros œuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	7/28

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions
Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions
Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions
Relever la production journalière de l'équipe
2. Mener son équipe sur un chantier de bâtiment
Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie
Animer son équipe

Compétences transversales de l'emploi

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) :
Code(s) NSF :
233p - Conduite des travaux, métré, encadrement de chantiers de finition

Fiche(s) Rome de rattachement

F1604 Montage d'agencements
F1606 Peinture en bâtiment
F1611 Réalisation et restauration de façades

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	8/28

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans ses fonctions techniques, le chef d'équipe aménagement finitions organise le travail quotidien d'une équipe de deux à huit ouvriers. Il réalise avec son équipe, les ouvrages de sa spécialité qui lui sont confiés en mobilisant les moyens humains et matériels. Il contribue à la gestion du chantier en relevant la production journalière de l'équipe.

Après s'être approprié les documents d'exécution des travaux de sa spécialité à réaliser, le chef d'équipe aménagement finitions exploite les informations nécessaires aux tâches de son équipe. Il planifie l'activité journalière et quantifie les besoins en matériel, matériaux et main d'œuvre. Il sera tenu d'anticiper les interfaces techniques avec les autres corps d'état intervenant sur le chantier. Il fait appliquer les règles de sécurité dans le respect de la bonne exécution des ouvrages et des délais.

Le chef d'équipe AF trace les repères utiles et implante les ouvrages à réaliser. En prenant en compte les contraintes du chantier, il assure en complément de ses activités de compagnon hautement qualifié à sa spécialité, la conduite, la coordination technique et le respect des temps alloués pour la réalisation des travaux.

Tout au long de la journée de travail, le chef d'équipe AF vérifie la mise en place des dispositifs de sécurité et la qualité des ouvrages. En fin de journée, il renseigne le rapport journalier avec les heures réalisées, les quantités consommées, le matériel utilisé et le transmet à son responsable.

Le chef d'équipe AF exerce cette activité quotidiennement sur un chantier, sous la responsabilité de son hiérarchique.

Des conditions spécifiques de mise en œuvre vont se rencontrer lors de la réalisation de travaux en site occupé où l'habitant est présent sur le lieu des travaux, ainsi que lors de travaux dans des bureaux. Le chef d'équipe AF doit être en capacité d'assurer la mise en place de protections avant d'intervenir et l'adaptation de l'horaire d'intervention en fonction des utilisateurs et occupants.

Dans certaines organisations d'entreprises, superviser les travaux de d'aménagement finitions nécessite la validation pour le travail en hauteur et une habilitation à l'environnement électrique.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Intervention sur des matériaux ou produits contenant de l'amiante :

Dans le cas où l'employeur souhaiterait affecter ce professionnel sur un chantier dont les sols sont reconnus amiantifères, ou à des travaux de retrait, ou de confinement de matériaux contenant de l'amiante, ou à toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante, il devra au préalable s'assurer que ce dernier a été formé et évalué conformément à l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions
Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions
Relever la production journalière de l'équipe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	9/28

Compétences transversales de l'activité type

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Intégrer les principes de développement durable dans son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	10/28

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans ses fonctions managériales, le chef d'équipe bâtiment communique avec son équipe et sa hiérarchie, il anime son équipe en mobilisant les ouvriers autour des travaux de la journée.

Afin de garantir la qualité et l'atteinte des objectifs journaliers, le chef d'équipe transmet aux ouvriers les consignes de la hiérarchie, il explique la signification, le déroulement des tâches et les délais pour réaliser les travaux. Il s'assure de la compréhension des consignes en utilisant un langage technique adapté. Il reporte à sa hiérarchie les événements marquants de la journée.

Pour faciliter l'adhésion de l'équipe à l'organisation proposée, il fédère les ouvriers à la recherche d'efficacité dans la réalisation des ouvrages.

Le chef d'équipe est à l'écoute de son équipe et repère le cas échéant les signes d'insatisfaction ou d'attente afin de prévenir une situation de tension ou de conflit. Il accueille les nouveaux membres dans son équipe et explique le fonctionnement du chantier.

Il exerce cette activité sur un chantier de bâtiment sous la responsabilité de sa hiérarchie. Il applique les règles de sécurité et met en œuvre la démarche qualité au nom de l'entreprise.

Ponctuellement, le chef d'équipe peut-être en relation avec d'autres intervenants sur le chantier.

Dans certaines organisations d'entreprise, mener son équipe sur un chantier de bâtiment implique un travail en hauteur.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie

Animer son équipe

Compétences transversales de l'activité type

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	11/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

S'approprier les documents d'exécution des travaux à réaliser (plans, planning, descriptifs), de sa spécialité sur un chantier d'aménagement finitions. Extraire les informations nécessaires aux tâches journalières de son équipe. Compléter les éléments qui nécessitent des précisions. Planifier l'activité journalière et quantifier les besoins en matériel, matériaux et main d'œuvre en prenant en compte la sécurité, afin de garantir la bonne exécution des ouvrages, dans le respect des délais. Etablir la liste des points à contrôler ou à vérifier s'ils ont déjà été contrôlés lors de la réception des supports en rapport avec la réglementation de sa spécialité ainsi qu'aux attentes de qualité de finition.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre quotidiennement, au siège de l'entreprise et/ou sur le chantier, en début de journée avant le démarrage des travaux, sous le contrôle de son hiérarchie.

Critères de performance

Les informations nécessaires contenues dans les documents d'exécution sont relevées.

La liste des points à contrôler avant intervention de l'équipe par ouvrage pour le lot de sa spécialité est utilisable, lisible et tient compte des textes professionnels de mise en œuvre, de la conformité aux textes professionnels (DTU, aux avis techniques...) ainsi que des autres lots et interfaces techniques.

Le planning journalier précise un ordonnancement logique des tâches et tient compte des délais et des interfaces techniques.

La répartition des tâches au sein de l'équipe est en adéquation avec les impératifs du chantier.

Les commandes de matériaux sur le plan de la quantité, qualité et délai sont conformes au cahier des charges et permettent la réalisation des ouvrages.

La liste, des besoins et durées d'utilisation en petits et gros matériels, est compatible avec les ouvrages à réaliser dans le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS.

La gestion des déchets (récupération, stockage et évacuation), est en rapport avec la réglementation

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

Exploiter un planning d'exécution.

Affecter les ouvriers à la réalisation des tâches en fonction de leur profil.

Réaliser un calepinage.

Calculer des quantités d'ouvrage.

Calculer un débit de matériaux.

Exploiter un plan d'installation de chantier.

Exploiter une fiche de données de sécurité.

Réaliser des croquis à main levée.

Décomposer un travail en tâches élémentaires.

Prendre en compte les principes du développement durable.

Appliquer les consignes, les modes opératoires, les procédures pour réaliser le travail d'approvisionnement des matériaux et du matériel de façon optimum.

Expliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.

Prendre des décisions de manière concertée.

Sensibiliser le personnel sur la fragilité et le coût des matériaux et du matériel.

Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.

Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	13/28

Connaissance des DTU et de la technologie des matériaux de sa spécialité.
Connaissance de la composition d'un dossier d'exécution pour un lot de sa spécialité.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux de sa spécialité.
Connaissance de l'assurance qualité : la charte qualité de l'entreprise et ses outils.
Connaissance des conventions et des symboles utilisés en dessin technique du bâtiment.
Connaissance des règles d'hygiène et de santé relatives aux chantiers de bâtiment.
Connaissance sur les risques liés à l'amiante.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	14/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réceptionner, avant l'intervention de l'équipe, les ouvrages ou supports des autres lots. Décomposer le travail journalier en tâches élémentaires portant sur la bonne mise en œuvre des matériaux et le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives. Trouver, le cas échéant, des solutions aux problèmes d'interface technique avec les autres lots. Contrôler les travaux réalisés afin d'être conforme au cahier des charges du projet.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre quotidiennement sur le chantier en relation avec son hiérarchique. Elle s'exerce en début de journée pour la préparation du travail, en journée pour l'exécution des ouvrages.

Critères de performance

La réception des ouvrages ou supports des autres lots est conforme aux textes professionnels (DTU, avis techniques, préconisations et notices techniques fabricants).

Les techniques de mise en œuvre et les modes opératoires proposés tiennent compte des points repérés sur les fiches de pathologie du bâtiment de l'Agence Qualité construction.

Les tâches élémentaires respectent un ordonnancement applicable par l'équipe.

Les solutions associées aux problèmes d'interfaces techniques sont cohérentes.

Les contrôles des travaux réalisés sont pertinents.

L'organisation du tri des déchets est conforme à la réglementation.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Participer à la réception des supports.

Mettre en place des mesures et procédures de contrôle et d'autocontrôle qualité en cours et en fin de réalisation d'ouvrage.

Cerner les points particuliers associés au degré de qualité de finition attendu.

Détecter les écarts de production et les signaler.

Suivre l'avancement du chantier.

Réaliser un planning des tâches de l'équipe, dans sa spécialité, au quotidien.

Prévoir les dates de livraison des ouvrages sur la base du planning contractuel.

Utiliser les fiches « pathologie du bâtiment » éditées par l'Agence Qualité Construction pour sa spécialité du chantier AF.

Présenter le déroulement et les objectifs du chantier aux ouvriers dans sa spécialité.

Donner les instructions et les faire appliquer dans le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS.

Participer aux opérations de réception avec le client.

Expliquer et faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.

Communiquer avec les équipes et avec son hiérarchique.

Assurer la gestion des interfaces techniques avec les corps d'état avant et pendant l'intervention.

Contrôler l'application des mesures préventives en matière de sécurité.

Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (Téléphone, Internet, etc.).

Etre capable d'utiliser un ordinateur pour ouvrir des dossiers de plans et CCTP.

Réaliser le pointage des ouvriers.

Suivre la récupération, le tri, l'évacuation des déchets.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	15/28

Connaissance des DTU et de la technologie des matériaux.
Connaissance de montage/démontage et utilisation d'échafaudages.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux de sa spécialité.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.
Connaissance de la méthode d'établissement d'un mode opératoire.
Connaissance des règles de base du dessin technique du bâtiment.
Connaissance des principes généraux de la technologie des autres corps d'état du bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	16/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Relever la production journalière de l'équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de suivi et de contrôle de l'entreprise et à partir de l'activité quotidienne de l'équipe, vérifier la qualité des ouvrages et la mise en place des dispositifs de sécurité, renseigner le rapport journalier avec les heures réalisées, les quantités consommées, le matériel utilisé. Le cas échéant, joindre au rapport journalier les fiches de suivi des traitements des déchets, les bons de livraison, de réception, et de retour. Ceci afin de transmettre à son responsable les éléments de suivi administratif permettant la mise à jour des paramètres de gestion du chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce avec une équipe sur un chantier du bâtiment sous la responsabilité du hiérarchique. Elle nécessite, en fin de journée, un moment dans le bureau de chantier pour renseigner les documents. La relation avec les livreurs et d'autres intervenants externes est fréquente.

Critères de performance

La qualité des ouvrages est vérifiée.
Les dispositifs de sécurité sont contrôlés.
Le rapport journalier intègre les consommations de ressources (heures, quantités, matériel).
Les quantités renseignées sont en cohérence avec les ressources consommées.
Les déchets sont identifiés.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Contrôler l'application des consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
Calculer des quantités d'ouvrage.
Établir les relevés des ouvrages.
Calculer des quantités de matériaux.
Renseigner un rapport journalier.
Utiliser les outils de suivi de chantier propres à l'entreprise.
Utiliser des ratios de main-d'œuvre.
Établir l'état des stocks.
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
Exploiter la maquette numérique BIM.

Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (Téléphone, Internet...).
Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
Avoir une capacité d'analyse et de synthèse.

Expliquer et faire appliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
Communiquer avec les équipes et avec son hiérarchique.

Connaissance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité relatives aux chantiers de bâtiment.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels de sa spécialité.
Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'éco construction.
Connaissance des tolérances dimensionnelles admises dans le bâtiment.
Connaissance des procédures internes à l'entreprise.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	17/28

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Transmettre oralement aux ouvriers les consignes précises de la hiérarchie, dans le respect des procédures de l'entreprise. Expliquer le détail des consignes et le délai de réalisation des tâches en utilisant un langage technique adapté. Utiliser les techniques de communication appropriées afin de s'assurer de la compréhension des consignes et des enjeux.

Reporter à sa hiérarchie les événements significatifs ou marquants de la journée.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre en situation individuelle ou collective, de manière, formelle ou informelle. Elle s'exerce en interface entre la hiérarchie et les ouvriers sur un chantier de bâtiment.

Elle est principalement mise en œuvre lors des échanges avec les ouvriers de l'équipe et ponctuellement avec d'autres intervenants sur le chantier.

Les procédures liées à la sécurité (utilisation obligatoire des équipements collectifs et individuels de prévention des accidents) et au respect de l'environnement sont requises. Les choix techniques et les décisions sont portés au nom de l'entreprise.

Critères de performance

Les consignes sont exprimées de façon claire et précise.

La signification et l'enjeu des tâches sont donnés.

Le délai pour réaliser les travaux est détaillé.

La compréhension des consignes est vérifiée.

Les événements marquants de la journée sont identifiés.

Le langage technique utilisé est adapté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Faire preuve d'initiative et de pouvoir de décision dans son périmètre d'activité.

Utiliser les techniques de communication adaptées (reformuler, questionner et synthétiser).

Respecter les procédures qualité, sécurité et techniques.

Utiliser les outils de communication dématérialisés.

S'exprimer distinctement et avec un vocabulaire professionnel.

Fédérer le collectif autour de l'application des principes d'éco construction.

Faire adhérer à la démarche qualité.

Maîtriser les techniques de prise de notes.

Répertorier les incidents de chantier.

Mettre en place et animer la réunion de début de journée.

Préparer un quart d'heure sécurité.

Transmettre les consignes émanant de son responsable.

Prendre la parole devant un groupe.

Présenter oralement les activités au quotidien.

Valoriser l'image de l'entreprise.

Connaissances de base de la convention collective des ouvriers du bâtiment.

Connaissance de la structure de l'entreprise et de son organisation.

Connaissance du vocabulaire technique du secteur d'activité.

Connaissance de la réglementation en vigueur en matière de sécurité sur les chantiers.

Connaissance du plan particulier pour la santé et la protection de la santé (PPSPS).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	19/28

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Animer son équipe

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Faciliter l'adhésion de l'équipe à la mise en œuvre en l'associant à la recherche d'efficacité dans la réalisation de l'ouvrage. Transmettre les informations techniques et réglementaires. Être à l'écoute de son équipe et valoriser les compétences des ouvriers. Repérer les signes (individuels ou collectifs) d'insatisfaction, recueillir les attentes et les besoins afin de prévenir une situation de tension ou de conflit. Accueillir et intégrer des nouveaux membres dans son équipe, expliquer le fonctionnement du chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le chef d'équipe exerce cette compétence d'animation en continu sur le chantier tout en réalisant le travail d'exécution avec son équipe. Cette compétence est mise en œuvre sous la responsabilité de la hiérarchie du chef d'équipe et en lien avec les ouvriers de l'équipe. Cette compétence implique la mise en œuvre de réunions de travail. Elle s'inscrit dans une démarche qualité en respectant les procédures liées au chantier (réglementaires, sécurité individuelle et collective, développement durable, RSE...). Cette compétence intègre la transmission des savoirs auprès des membres de l'équipe.

Critères de performance

Les tâches sont présentées en cohérence avec l'ouvrage à réaliser et la programmation journalière.
L'avis de l'équipe est pris en compte.
L'adhésion de l'équipe est recherchée.
Les signes (individuels ou collectifs) d'insatisfaction, les attentes, les besoins de l'équipe sont identifiés.
L'accueil et l'intégration de nouveaux embauchés sont anticipés et réalisés.
Des réunions d'information sur des points techniques ou réglementaires sont organisées de manière pertinente et au moment opportun.
Dans des situations de tension au sein de l'équipe, le chef d'équipe intervient en tant que médiateur.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre en compte les remarques formulées.
Prendre en compte les capacités et la personnalité de chacun.
Expliquer le fonctionnement d'une machine, d'un matériel ou d'un équipement.
Effectuer une démonstration.
Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Accompagner le personnel aux évolutions en matière de produits et de techniques.
Détecter les compétences et potentiels spécifiques.
Intégrer la démarche RSE de l'entreprise.

Accompagner le changement.
Faire preuve d'adaptation face aux différentes situations.
Gérer ses émotions et démontrer une maîtrise de soi.

Accueillir un nouvel arrivant sur un chantier bâtiment.
Fédérer le collectif autour de l'application des principes de l'éco construction et les faire adhérer.
Faire preuve de tact et de diplomatie dans la formulation des remarques.
Prévenir et gérer les conflits.

Connaissances de base sur les modes de fonctionnement individuel et collectif.
Connaissances de base sur les addictions (alcoolisme, toxicomanie).
Connaissances de base sur les droits fondamentaux de la personne (RSE).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	21/28

Connaissance des activités et rôles du chef de chantier et la fonction du chef d'équipe.
Connaissance des règles de santé, hygiène et sécurité sur les chantiers de bâtiment.
Connaissance des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	22/28

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Rechercher sur Internet des informations concernant les produits et la réglementation. Renseigner des formulaires. Utiliser la messagerie pour communiquer avec sa hiérarchie, les fournisseurs et les autres intervenants du chantier. Utiliser les fonctions courantes des logiciels bureautiques (traitement de texte et tableur). Travailler avec les applicatifs de l'entreprise (commandes, suivi de production...).

Critères de performance

Les informations recueillies sont pertinentes.
Les outils numériques sont utilisés à bon escient.
Les applicatifs de l'entreprise

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des consignes et des guides de prévention, appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de la protection de la santé au travail pour réaliser en toute sécurité les travaux qui sont confiés à l'équipe. Mettre en œuvre les moyens permettant de limiter les risques liés à ses interventions et à celles de son équipe.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail sont respectées.
Les risques liés aux interventions sont évalués et minimisés.
Les équipements individuels et collectifs de protection sont adaptés à la tâche.

Intégrer les principes de développement durable dans son travail

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En s'appuyant sur les règles régissant les chantiers à faibles nuisances, mettre en place des dispositifs à faibles nuisances sonores et visuelles en mettant des dispositifs adaptés. Appliquer et faire appliquer les règles de tri sélectif des déchets du chantier mises en place par l'entreprise.

Critères de performance

Les contraintes du chantier sont prises en compte.
Les dispositifs sont adaptés.
La procédure du tri sélectif des déchets est respectée.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	23/28

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	25/28

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CEAF	REAC	TP-00506	05	27/02/2019	13/02/2019	26/28

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."





REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Chef d'équipe aménagement-finitions

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	1/24

Remarque importante :

Les textes en italiques sont non modifiables car constitutifs de la maquette générique du RE. Au moment de la publication du RE de spécialité suite à validation de la DGEFP, ces textes sont transformés en police normale et la remarque de cette page est supprimée.

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Chef d'équipe aménagement-finitions

Sigle du titre professionnel : CEAF

Niveau : 4 (cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 233p - Conduite des travaux, métré, encadrement de chantiers de finition

Code(s) ROME : F1604, F1606, F1611

Formacode : 22294, 22454

Date de l'arrêté : 12/02/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/02/2019

Date d'effet de l'arrêté : 13/07/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	3/24

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du livret d'évaluation au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.*

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du titre professionnel obtenu.*
- b) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- c) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- d) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- e) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	4/24

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CEAF

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions Relever la production journalière de l'équipe	05 h 00 min	À partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat dispose de 5h00 pour répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions Relever la production journalière de l'équipe Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie Animer son équipe	00 h 30 min	Cet entretien est réalisé après la mise en situation professionnelle, il comprend deux phases. Dans un premier temps le candidat argumente oralement en répondant au jury sur des points ciblés de sa production issue de la mise en situation professionnelle. Dans un second temps, le candidat répond aux questions du jury en matière de management des équipes de production. Pour évaluer les compétences liées à "Mener son équipe sur un chantier de bâtiment", le jury interroge le candidat en s'appuyant sur un guide de questionnement.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire professionnel 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.

Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultanément.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	5/24

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	6/24

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions					
Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions	<p>Les informations nécessaires contenues dans les documents d'exécution sont relevées.</p> <p>La liste des points à contrôler avant intervention de l'équipe par ouvrage pour le lot de sa spécialité est utilisable, lisible et tient compte des textes professionnels de mise en œuvre, de la conformité aux textes professionnels (DTU, aux avis techniques...) ainsi que des autres lots et interfaces techniques.</p> <p>Le planning journalier précise un ordonnancement logique des tâches et tient compte des délais et des interfaces techniques.</p> <p>La répartition des tâches au sein de l'équipe est en adéquation avec les impératifs du chantier.</p> <p>Les commandes de matériaux sur le plan de la quantité, qualité et délai sont conformes au cahier des charges et permettent la réalisation des ouvrages.</p> <p>La liste, des besoins et durées d'utilisation en petits et gros matériels, est compatible avec les ouvrages à réaliser dans le respect des consignes de sécurité individuelles et collectives en application du PPSPS.</p> <p>La gestion des déchets (récupération, stockage et évacuation), est en rapport avec la réglementation</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	7/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser avec son équipe des ouvrages de sa spécialité en aménagement-finitions	<p>La réception des ouvrages ou supports des autres lots est conforme aux textes professionnels (DTU, avis techniques, préconisations et notices techniques fabricants).</p> <p>Les techniques de mise en œuvre et les modes opératoires proposés tiennent compte des points repérés sur les fiches de pathologie du bâtiment de l'Agence Qualité construction.</p> <p>Les tâches élémentaires respectent un ordonnancement applicable par l'équipe.</p> <p>Les solutions associées aux problèmes d'interfaces techniques sont cohérentes.</p> <p>Les contrôles des travaux réalisés sont pertinents.</p> <p>L'organisation du tri des déchets est conforme à la réglementation.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relever la production journalière de l'équipe	<p>La qualité des ouvrages est vérifiée.</p> <p>Les dispositifs de sécurité sont contrôlés.</p> <p>Le rapport journalier intègre les consommations de ressources (heures, quantités, matériel).</p> <p>Les quantités renseignées sont en cohérence avec les ressources consommées.</p> <p>Les déchets sont identifiés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mener son équipe sur un chantier de bâtiment					
Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie	<p>Les consignes sont exprimées de façon claire et précise.</p> <p>La signification et l'enjeu des tâches sont donnés.</p> <p>Le délai pour réaliser les travaux est détaillé.</p> <p>La compréhension des consignes est vérifiée.</p> <p>Les événements marquants de la journée sont identifiés.</p> <p>Le langage technique utilisé est adapté.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	8/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Animer son équipe	<p>Les tâches sont présentées en cohérence avec l'ouvrage à réaliser et la programmation journalière.</p> <p>L'avis de l'équipe est pris en compte.</p> <p>L'adhésion de l'équipe est recherchée.</p> <p>Les signes (individuels ou collectifs) d'insatisfaction, les attentes, les besoins de l'équipe sont identifiés.</p> <p>L'accueil et l'intégration de nouveaux embauchés sont anticipés et réalisés.</p> <p>Des réunions d'information sur des points techniques ou réglementaires sont organisées de manière pertinente et au moment opportun.</p> <p>Dans des situations de tension au sein de l'équipe, le chef d'équipe intervient en tant que médiateur.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	9/24

3.3. Évaluation des compétences transversales

Aucune compétence transversale.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CEAF

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien technique et l'entretien final.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	10/24



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Chef d'équipe aménagement-finitions

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	11/24

CCP

Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions	05 h 00 min	À partir d'un dossier comprenant les éléments d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis, le candidat dispose de 5h00 pour répondre par écrit aux questions portant sur une ou des étude(s) de cas.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Organiser le travail quotidien de l'équipe sur un chantier d'aménagement-finitions	00 h 15 min	Le candidat argumente oralement en répondant au jury sur des points ciblés de sa production issue de la mise en situation professionnelle.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	05 h 15 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée avant l'entretien technique.
Tous les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en simultanément.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	13/24

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant l'entretien.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Les candidats réalisent la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	14/24

CCP

Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie Animer son équipe	00 h 45 min	Pour évaluer les compétences liées à "Mener son équipe sur un chantier de bâtiment", le jury échange avec le candidat en s'appuyant sur un guide de questionnement.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		00 h 45 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	15/24

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury est présent pendant la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	16/24

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation Chef d'équipe aménagement-finitions

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle(s) suffisamment éclairée(s) et équipée(s) de tables et chaises permettant le travail individuel des candidats	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Un local fermé équipé au minimum d'une table, trois chaises et d'un tableau papier.	Local assurant la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Ce local est équipé d'un tableau papier.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	17/24

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Table de travail suffisamment grande pour y déplier des plans de format A3 et accueillir un poste informatique, et une chaise.	1	Sans objet.
Outils / Outillages	1	Fournitures scolaires classiques comprenant impérativement une calculette, un triple décimètre, une gomme et un ensemble de crayons de couleur.	1	Sans objet
	1	Tableau mural type «Véléda» de 2 m ² environ avec feutres couleur et effaceur, ou tableau papier.	1	Sans objet.
Équipements	1	Micro-ordinateur équipé des logiciels Word et Excel, vérifié en bon état de fonctionnement, vidé de tout fichier de travail et déconnecté du réseau interne ou externe.	1	Sans objet.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	18/24

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Chef d'équipe aménagement-finitions est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Chef d'équipe aménagement-finitions Arrêté du 08/06/2016		Chef d'équipe aménagement-finitions Arrêté du 12/02/2019	
CCP	Préparer et planifier la réalisation des travaux d'un chantier d'aménagement et finitions.	CCP	Réaliser avec son équipe des travaux de sa spécialité sur un chantier aménagement-finitions
CCP	Encadrer une équipe et participer à la réalisation des travaux d'aménagement et finitions de sa spécialité.	CCP	Mener son équipe sur un chantier de bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	19/24

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CEAF	RE	TP-00506	05	26/02/2019	28/02/2019	21/24

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

